

LA GAZETTE DE LA SPANAH



17 - Février 2025

Collège des Avocats honoraires de Paris et des Hauts-de-Seine

S.P.A.N.A.H (section Parisienne de l'Association Nationale des Avocats Honoraires)

Présidence : Xavier DELCROS

1 - LE MOT DU PRÉSIDENT

Mes chères consœurs, Mes chers confrères,

Cette Gazette est la première d'une année importante pour notre Association des avocats honoraires. En effet nous allons devoir renouveler notre Bureau, notre Comité de Direction et, bien entendu notre Président. Les modalités des élections ainsi que le calendrier des opérations électorales vous sont communiquées afin que vous puissiez vous préparer à ces exercices statutaires, essentiels dans la vie de notre SPANAH. Il est un peu tard pour vous offrir mes vœux de Nouvel an, pour autant je souhaite que vous poursuiviez vos activités des mois qui viennent dans les meilleures conditions. Je vous assure de mes sentiments confraternels et les meilleurs.

Xavier DELCROS - Président



2 – CALENDRIER PREVISIONNEL DE NOS ACTIVITES

- **Mercredi 12 mars, à 16h15**, visite-conférence de l'exposition Christofle au musée des Arts Décoratifs ; pour les conditions d'inscription, voir le site spanah.fr.
- **Jeudi 27 mars à 14h à la Maison du Barreau**, salle Gaston Monnerville, tenue de l'Assemblée Générale Annuelle de la Spanah, suivie d'une conférence de Bruno Richard intitulée : « les dieux et Dieu dans l'Egypte ancienne ».
- **Jeudi 24 avril à 14h à la Maison du Barreau**, salle Gaston Monnerville, conférence du Préfet Z. KHOURI, intitulée : « Servir l'Etat aujourd'hui ».
- **Jeudi 15 mai à 14h à la Maison du Barreau, salle Gaston Monnerville**, conférence sur le thème des retraites et des régimes de prévoyance, santé et dépendance, animée le Président de la CNBF, notre confrère Xavier Chiloux et un assureur.
- **Jeudi 19 juin à 14h à la Maison du Barreau**, dernière réunion du semestre consacrée traditionnellement à l'autoportrait d'une personnalité distinguée du monde du droit. Contacts en cours.
- **Projets en préparations** : visite guidée de l'Exposition à la Galerie des Gobelins consacrée au sacre de Charles X à partir du 11 avril.

Les réunions mensuelles se tiennent normalement à 14h à la Maison du Barreau, rue de Harlay et commencent par une conférence d'une durée d'une heure et demie environ suivie d'un temps d'échange entre les membres sur la vie de l'association et les préoccupations du moment. Toutes les informations ci-dessus peuvent être modifiées et complétées à tout moment ; le site « spanah.fr » rafraichit les données en permanence. Pensez à la consulter régulièrement.

3 – LES NOUVEAUX ADHERENTS

Nous sommes heureux de compter parmi nous 18 nouveaux adhérents qui ont rejoint la Spanah depuis septembre 2024.

Nous les citons avec plaisir : Claudine TRNKA-DANIEL, Josiane BENOIT-LEVY, Martine LARMAILLAR-GARDELLA, Anna QUILLIVIC, Alexandre MALBASA, Natalie CREISSELS, Sylvie VANSTEENKISTE, Éric FICHOUX, Catherine de COMBRET THIBIERGE, Chantal COUTURIER-LEONI, Christine LE BOURGEOIS, Jacoba de JONGH-DUNAND, François-Xavier BOURDAIS, Didier-Jacques DAILLOUX, Gilles JOLIVET, Sonia LANG, Denise BROUSSAL et Geneviève CLOUE-LAFARGE.

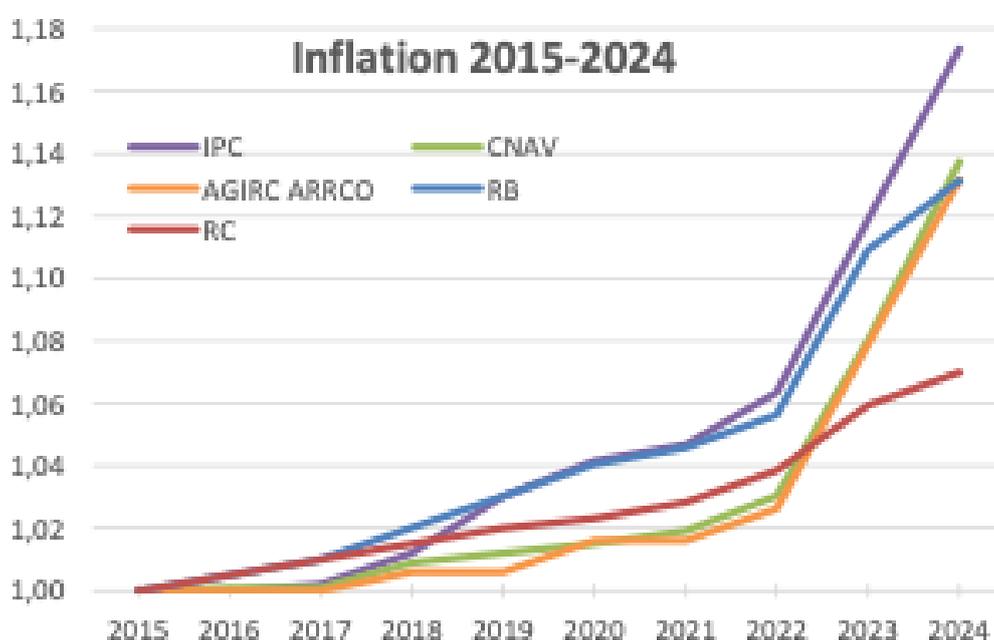
Pour nous permettre de mieux accueillir les nouveaux membres, nous avons instauré la pratique des séminaires d'intégration pour faire connaissance, exposer à chacun ce qu'ils peuvent attendre de la Spanah et ce qu'ils pourraient apporter. Nous organiserons pour ceux qui nous ont rejoint depuis le 28 novembre 2024, date de notre dernier séminaire, un nouveau séminaire en mai /juin prochain à la Maison du Barreau, rue de Harlay. Une invitation leur a été envoyée en temps utile.

4 – CHRONIQUE VIE PRATIQUE : A propos de nos retraites en 2025

Depuis une dizaine d'années la révision de nos retraites CNBF, base (RB) et complémentaire (RC), ne suivait plus l'inflation. L'ancien Président de la CNBF affirmait le contraire, ce qui amenait la majorité des délégués élus de la CNBF, avocats en activité, à ne pas prendre en considération nos demandes d'augmentation destinées à préserver notre pouvoir d'achat.

A la suite de la calamiteuse révision décidée en décembre 2023, respectivement de 1 % et 2%, malgré la forte inflation subie depuis 3 ans, nous ne pouvions pas laisser ce Président continuer d'écrire, comme en janvier 2024, « que sur les 10 dernières années, les pensions CNBF auront évolué plus favorablement que l'inflation, et durablement ! ».

Nous avons fermement demandé à la CNBF de produire à l'ensemble des votants à l'Assemblée Générale de décembre 2024, les statistiques comparatives de l'indice des prix (IPC), de l'évolution de nos retraites et de celles du régime de base général et de l'Agirc-Arrco, sur les dix dernières, pour éviter toute discordance sur les sources. Nous avons pu obtenir ces informations dont l'essentiel est reproduit ci-dessous.



- Le graphique (en base 100 en 2015) présente les évolutions comparées des revalorisations RB, RC, CNAV, AGIRC-ARRCO et IPC (indice des prix à la consommation INSEE).
- Les revalorisations RB sont, en cumulé (+13%), comparables à celles des régimes de droit commun (AGIRC-ARRCO: +13%, CNAV: +14%), et le plus souvent supérieures sur la période. Mais elles restent inférieures à l'inflation (+17%), notamment depuis 2023.
- Les revalorisations RC (+7%) sont sensiblement inférieures à l'inflation sur la période.

Le constat établi par l'actuaire de la Caisse est clairement celui que nous affirmions. La retraite de base s'est modestement dégradée, en revanche la retraite complémentaire a profondément décroché aussi bien par rapport à l'indice des prix que par comparaison avec la retraite complémentaire des cadres. Dans le même temps les réserves se sont accrues de façon importante de 1 à 3 milliards d'euros (+ 300%) au point de garantir la retraite complémentaire à un horizon de 60 ans. Dans un tel contexte il n'est pas plus acceptable d'entendre la Direction de la CNBF soutenir, en particulier, que les points gratuits attribués aux plus anciens adhérents justifient la modération d'augmentation des dernières années puisque leur coût d'acquisition était nul.

L'Assemblée Générale du 13 décembre 2024, sans suivre le scénario de révision que nous sollicitons à hauteur de 3%, a toutefois, pour la première fois depuis 10 ans, décidé d'augmenter les pensions d'un pourcentage supérieur à l'inflation (+1,3% connu à la date de la décision) : +1,6% pour la retraite de base et +2% pour la retraite complémentaire. Ce sont de faibles révisions mais espérons qu'il s'agit aussi d'un changement de cap et d'une première prise de conscience par les représentants élus des confrères en activité, mieux éclairés avec des chiffres précis. La dégradation décennale continue des pensions, que rien ne justifiait financièrement, était aussi pour eux à terme une perte définitive de leurs revenus futurs au moment de leur retraite.

Il nous faut poursuivre nos efforts de conviction auprès de la nouvelle Présidence et des élus, pour démontrer que la pérennisation de nos régimes de retraites n'est pas seulement fondée sur l'accumulation de réserves, qui à ce jour consolident le régime à plus de 60 ans. Elle passe aussi annuellement par la revalorisation continue et raisonnable des pensions.

C'est pourquoi nous souhaitons enfin qu'il soit confié à un expert indépendant une mission d'étude permettant d'apprécier la pertinence des paramètres de pilotage des régimes CNBF et de préconiser toute orientation stratégique garantissant l'autonomie et la performance de nos régimes dans des conditions optimales de prudence et d'équité. **Jean-Louis MAGNIER.**

RAPPEL : La bonne santé financière et donc le dynamisme des activités de la SPANAH dépendent aussi du versement de vos cotisations. Vous avez reçu à la mi-janvier l'appel de cotisations pour l'année 2025, ne le laissez pas s'égarer !

Les chèques de cotisations (30€ à l'ordre de la SPANAH et 60€ à celui de l'ANAH) sont à envoyer à l'adresse de notre Trésorier, J-L Magnier, 8 boulevard de la Bastille 75012 Paris. Ou bien par virement bancaire auprès de BNP IBAN/ FR76 3000 4100 0036 8728 328 BIC : BNPAFRPPXXX, en précisant bien votre nom d'inscription au Barreau. Merci d'avance.

5 - BILLET D'HUMOUR de Bruno Richard : Miracle de NOEL !

Depuis que Napoléon s'est révélé incapable de leur couper la langue, les avocats, de génération en génération, n'ont cessé de produire de grands orateurs.

L'un des plus fameux demeure Vincent de Moro -Giafferi. Avocat de Landru, de Madame Caillaux, de Seznec, de Stavisky, il fut un adversaire de la peine de mort et combattit l'arrivée du nazisme.

Cet après-midi du 24 décembre il défendait à la cour d'assises un assassin dont la tête ne tenait qu'à un fil.

Malgré l'immense talent d'orateur de l'avocat, l'assistance commençait à trouver le temps long et songeait avec inquiétude à son réveillon voire à sa messe de minuit manqués.

Moro comme on l'appelait au palais, ne lui épargnait en effet aucun détail , se perdait dans de longues digressions, reprenait point par point le dossier pourtant difficilement discutable.

Et les heures passaient ,trop rapidement pour les uns, trop lentement pour Moro.

Enfin ayant une dernière fois levé la tête vers la lourde pendule, il bomba le torse et des larmes dans la voix il s'écria:

"Messieurs les jurés, il est minuit , Ce 25 décembre un Sauveur nous est né... Comment auriez-vous le cœur en cet instant solennel d'envoyer à la mort ce malheureux, serait-il bien coupable ?

C'est ainsi qu'avec l'aide involontaire de l'Enfant Jésus, Vincent de Moro -Giafferi sauva la tête d'un mauvais larron.

« LA GAZETTE DE LA SPANAH » VOUS EST ENVOYÉE PAR COURRIEL DANS LE CADRE DE VOTRE ADHESION A L'ASSOCIATION. POUR VOUS DESINSCRIRE IL SUFFIT DE LE SOLLICITER SUR L'ONGLET « CONTACT » DU SITE « SPANAH.FR ».

7 – IN MEMORIAM

Au cours des derniers mois nous avons appris avec tristesse le décès de 5 confrères, avocats honoraires, dont nous faisons mémoire : André SCHMIDT, Serge GOMEZ DEL JUNCO, Françoise PEREL-THALHEIMER , Jean-Claude FREAUD. Nous pensons en particulier à notre ami Michel SOUHAITE qui nous a quitté brutalement le 2 janvier 2025. il s'était dévoué pendant des années avec modestie et compétence à nos associations.

Toutes nos condoléances vont à leur famille et à leurs proches.

8 – VADE-MECUM

- **Mercredi 13 novembre, visite passionnante de l'exposition Caillebotte, Peindre les hommes, au Musée d'Orsay** avec notre guide-conférencière Émilie.
- **Mercredi 20 novembre, à l'Amphithéâtre G. Monnerville de la Maison du Barreau**, nous avons consacré la journée à l'audition des candidats au Bâtonnat et au Conseil de l'Ordre. Plus d'une trentaine de nos membres ont démontré aux candidats leur intérêt des avocats honoraires à la vie de notre barreau et leur ont manifesté leurs vives préoccupations sur la trop faible révision des retraites ces dernières années.
- **Jeudi 21 novembre à 14h, réunion mensuelle à la Maison du Barreau et conférence de Christian Flaesch**, un « grand flic », ancien patron du « 36 », nous a parlé des particularités de la police judiciaire parisienne et de l'adaptation de son organisation face aux enjeux de l'évolution de la criminalité et du terrorisme.
- **Mardi 17 décembre** s'est déroulée avec succès une conférence consacrée à la lutte contre les Violences intrafamiliales : en chemin vers une nouvelle justice ? Cet événement, parrainé par notre Bâtonnier et animé avec brio par notre consœur Béatrice WEISS-GOUT a été réalisé par 3 de nos confrères spécialisés en partenariat avec 3 hauts magistrats de la Cour d'Appel de Paris du pôle VIF de la cour. Nous y avons accueilli près de 150 personnes dans l'auditorium. Ouverte aux avocats exercice et qualifiée FCO, cette conférence a été suivie par de nombreux jeunes avocats. Cette conférence avait été précédée par la diffusion du n°19 du Bulletin du barreau amplement consacré à cette thématique.
- **Mercredi 18 décembre au Musée Picasso, très intéressante visite de l'exposition des « premières années » de Jackson Pollock** avec notre guide-conférencière Émilie.
- **Mercredi 15 janvier, visite judicieusement sélectionnée des collections permanentes du Musée Guimet** guidée par Marie-Anne Léourier qui nous initié aux mystères de l'art bouddhique des pays de l'Extrême-Orient, et au particularisme de chacun.
- **Jeudi 23 janvier, Hervé GOULLETQUER, ancien économiste de banque**, nous a proposé d'essayer de nous y retrouver dans un monde qui change à l'aune de la science économique. L'exposé était d'une grande qualité pédagogique et a permis dans un amphithéâtre comble, d'engager un débat sur la compréhension des changements intervenus ces 70 dernières années, et d'imaginer ce qui pourrait intervenir maintenant. Le débat a été interrompu par la nécessité heureuse de nous retrouver auprès de notre Bâtonnier pour célébrer nos 42 nouveaux confrères qui recevait leur médaille d'honorariat, le tout joyeusement fêté autour d'un buffet.
- **Mardi 4 février, visite-guidée de la distrayante exposition consacrée à la peinture trompe-l'œil** avec Émilie, au Musée Marmottan.

- **Jeudi 6 février, à 14h à la Maison du Barreau, salle Gaston Monnerville, à 14h,** conférence de François Courcoux sur la Légende des Cathédrales Gothiques.

Un grand merci à Anne Charvériat qui nous a particulièrement gâté avec un programme culturel extrêmement abondant, divers et de grande qualité ces derniers mois. Nous lui en sommes très reconnaissants et apprécions l'importance de la logistique efficace qu'elle déploie pour notre bon plaisir.

Si votre adresse courriel change ou que vous en avez acquis une nouvelle, n'omettez pas de nous en informer ainsi que de le signaler à l'Ordre des avocats, <https://www.avocatparis.org/annuaire>

9 – Renouveau du Comité de Direction et tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire de la SPANAH : appel à candidature

L'assemblée générale annuelle statutaire sera réunie le jeudi 27 mars 2025 à 14h en salle Gaston Monnerville à la Maison du Barreau, 2 rue de Harlay 75001 Paris pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport financier du Trésorier sur l'exercice 2024 et vote du quitus,

Rapport moral du Président et vote du quitus.

Ce jour-là, l'Assemblée générale procédera aussi à l'élection de 18 membres du Comité de Direction. Selon les statuts de la Spanah, l'association est dirigée par un Comité de direction dont les membres sont élus par l'AGO pour une durée de 3 ans. Les membres ne peuvent être renouvelés plus de 2 fois. Sont électeurs et éligibles tous les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Les candidatures aux fonctions de membres du Comité de Direction seront à présenter par courriel AVANT le 25 février 2025 à l'attention de Mme Anne COFFIN Secrétaire Générale de la Spanah, « add.coffin@gmail.com », en précisant qu'il s'agit d'une première candidature ou d'un renouvellement.

A l'issue de ces désignations, le Comité de Direction procédera à l'élection du nouveau bureau composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Vice-Président(e), d'un(e) Secrétaire Général(e), d'un(e) Secrétaire Général(e) adjoint, d'un(e) Trésorier(e), d'un(e) Trésorier(e), adjoint.

Si vous ne pouvez être présent(e), merci de remettre un pouvoir à un autre membre, le nombre de mandat par votant étant limité à 5.

(Modèle de pouvoir : Le soussigné(e) _____ donne pouvoir à _____ de me représenter et voter en mon nom, avec faculté de substituer un autre membre présent à l'AG de la Spanah du 27 mars 2025.

« Bon pour pouvoir, lu et approuvé, date et signature »)

Association déclarée à la Préfecture de Police de PARIS le 28 février 1994.

Insertion au Journal Officiel le 2 mars 1994

CORRESPONDANCE au siège Social : S.P.A.N.A.H. – COLLEGE DES AVOCATS HONORAIRES

Ordre des Avocats Bureau des Associations du Barreau de PARIS – 4, Boulevard du Palais

CS 80420 - 75053 Paris Cedex 01

VOS CONTACTS SONT À VOTRE DISPOSITION:



Xavier DELCROS,

Président. Tél. : 06 16 34 44 99 – Mail : xavierdelcros@yahoo.fr

Jean-Louis MAGNIER,

Vice-Président et Trésorier. Tél. : 06 08 87 23 87 – Mail : jlmagnier@orange.fr

Anne DIRCKS-DILLY COFFIN,

Secrétaire Générale. Tél. : 06 07 78 45 95 – Mail : add.coffin@gmail.com

Marie-Josée PIRARD-LALLEMAND,

Secrétaire-Générale adjointe. Tél. : 06 99 23 16 01 – Mail : mjplmediateur@gmail.com

Gilles GALINIER-WARRAIN,

Trésorier-Adjoint. Tél. : 06 27 77 46 50 – Mail : ggalinierwarrain@gmail.com

SITE WEB : [HTTPS:// SPANAH.FR](https://spanah.fr)

